

CMCD 2025-2026

PRE-REGION

CONTRIBUTION TECHNIQUE

2 personnes titulaires du MODULE
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE (1)

1 personne inscrite en formation ou
titulaire du MODULE
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE ou DEBUTER
DANS L'ENTRAINEMENT

OU

150 POINTS DU DOMAINE TECHNIQUE (2)

CONTRIBUTION SPORTIVE

1 équipe jeune de même sexe
(U11 à U18)

1 autre équipe jeune
(U9 à U18)

OU

100 POINTS DU DOMAINE SPORTIF (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES SENIORS

1 juge-arbitre T3 validé (4)

+

1 juge-arbitre validé par équipe senior
supplémentaire

1 JA ou JAJ par équipe U18

OU

150 POINTS DU DOMAINE ARBITRAGE (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES JEUNES

2 juges-arbitres jeunes validés avec un
quota de 3 arbitrages à la fin du calendrier
sportif

QUOTA ARBITRAGE CLUB

Un quota club (3) à réaliser par 1 ou
plusieurs juges-arbitres T3 validés

EXCELLENCE

CONTRIBUTION TECHNIQUE

1 personne titulaire du MODULE
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE (1)

1 personne titulaire du MODULE
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE

OU

150 POINTS DU DOMAINE TECHNIQUE (2)

CONTRIBUTION SPORTIVE

1 équipe jeune (U11 à U18)

OU

100 POINTS DU DOMAINE SPORTIF (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES SENIORS

1 juge-arbitre T3 validé (4)

+

1 juge-arbitre validé par équipe senior
supplémentaire

1 JA ou JAJ par équipe U18

OU

150 POINTS DU DOMAINE ARBITRAGE (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES JEUNES

1 juge arbitre jeune validé avec un quota de
3 arbitrages à la fin du calendrier sportif

QUOTA ARBITRAGE CLUB

Un quota club (3) à réaliser par 1 ou
plusieurs juges-arbitres T3 validés

HONNEUR

CONTRIBUTION TECHNIQUE

1 personne en formation du MODULE
ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE (1)

CONTRIBUTION SPORTIVE

1 équipe jeune (U9 à U18)

OU

100 POINTS DU DOMAINE SPORTIF (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES SENIORS

1 juge-arbitre T3 validé (4)

+

1 juge-arbitre validé par équipe senior
supplémentaire

1 JA ou JAJ par équipe U18

OU

150 POINTS DU DOMAINE ARBITRAGE (2)

CONTRIBUTION JUGES-ARBITRES JEUNES

1 juge arbitre jeune avec un quota de 3
arbitrages à la fin du calendrier sportif
A compter de 2 équipes jeunes engagées

QUOTA ARBITRAGE CLUB

Un quota club (3) à réaliser par 1 ou
plusieurs juges-arbitres T3 validés

Détail des points

Technique (150 points min.)

Rubrique	Nb de points
Dirigeant : « Valoriser et promouvoir les activités » (*)	20
Dirigeant : Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif » (*)	20
Encadrant sélection départementale	30
Bonus par cadre technique féminin	15
Mise à disposition d'un collectif pour la formation cadres	10
Mise à disposition d'installations pour la formation cadres ou pour une sélection Départementale	15
Mise à disposition d'un collectif pour une sélection départementale	10
Projet sportif club formalisé et envoyé à la commission technique (pour la saison en cours)	50

(*) **En formation avec validation au 31/05/2026 ou déjà titulaire**

Sportif (100 points min.)

Rubrique	Nb de points
Encadrant Equipe « Jeune » U11 - U15 (présence sur 70 % des FDME d'une même équipe/saison)	20
Equipe « U9 » seulement pour l'excellence départementale	20
Engagement Equipes « COUPE 79 » JEUNES ET SENIORS (par équipe engagée et ayant participé à au moins 1 tour)	15

Arbitrage (150 points min.)

Rubrique	Nb de points
Arbitre sénior (validé) en supplément du quota	15
Arbitre sénior (en formation avec validation)	20
Bonus par arbitre féminin (validé ou en formation avec validation)	10
Jeune arbitre supplémentaire au socle de base (4 arbitrages mini)	15
Bonus par jeune arbitre féminin (4 arbitrages mini)	10
« Accompagnateur Territorial »	30
Bonus par arbitrage supplémentaire au quota Club	2
Animateur Ecole d'Arbitrage ou Accompagnateur Ecole d'Arbitrage	25

Associatif

Rubrique	Nb de points
Membre d'un conseil d'administration (FFHB, Ligue, Comité)(**)	30
Responsable d'une commission (FFHB, Ligue, Comité)(**)	20
Membre d'une commission (FFHB, Ligue, Comité)(**)	10
Inscription d'un Évènement « Club » dans Gesthand	5
Loisir ou HandFit ou Babyhand (Par tranche de 10 licences)	5
Dirigeant (Hors obligations fédérales)	5
Bonus Dirigeant Féminin	5
Organisation de manifestation sous l'égide du Comité	20
Candidature(s) manifestation(s) sous l'égide du Comité	5
Mise à disposition installation Assemblée générale	10
Accueil d'un Tournoi « Altesses »	10

(**) **Limité à deux fonctions par personne**

Coefficient appliqué selon l'effectif du club

0-100 = coefficient 2

101-199 = coefficient 1.8

200-249 = coefficient 1.33

+250 = coefficient 1

- (1) Module accompagnateur d'équipe ou équivalent en cours de validité :
 - o Débuter dans l'entraînement
 - o Diplôme ex-animateur de handball ou supérieur
 - o Diplôme entraîneur territorial jeune
 - o Diplôme entraîneur territorial adultes
 - o CF Former des jeunes
 - o CF Performer avec des adultes
- (2) Alternative à cette contribution avec l'obtention de points dans les domaines :
 - o TECHNIQUE 150 points
 - o SPORTIVE 100 points
 - o JUGES-ARBITRES SENIORS 150 points

Si le nombre de points n'est pas atteint, possibilité de combler par ceux du domaine associatif.

Consultation des critères et des points dans le tableau joint.

- (3) Le quota sera déterminé par le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats +16 ans et U18.
- (4) Juges arbitres supérieurs qui peuvent se substituer à la contribution requise :
 - o Juge arbitre national
 - o Juge arbitre T1/T2 (20 ans mini)
 - o Juge arbitre jeune T1 Excellence/T1 Performance/T1/T2/T3 (entre 15 et 20 ans) qui officient sur les championnats régionaux
- Qualification et validation des juges arbitres :
 - o Qualification : licence pratiquant qualifiée (joueur) + attestation honorabilité
 - o Validation (renouvellement) :
 - Présent(e) au stage de rentrée
 - Satisfaction aux tests physiques
 - Note minimum de 12/20 aux tests écrits
 - o Validation (nouveau) :
 - 3 stages de formation
 - Satisfaction aux tests physiques
 - Note minimum de 12/20 aux QCM
- Un JAJ pour 2 équipes jeunes U15 et U13 avec 3 arbitrages
- **Récidive CMCD : en cas de manquement dans le même domaine 2 saisons de suite les sanctions sont doublées (-6 points au classement et double pénalité financière)**

EXEMPLE 1 :

Club avec :

Domaine technique	Domaine sportif	Domaine arbitrage	Domaine associatif
1 entraîneur territorial jeunes 1 entraîneur avec module accompagnateur 1 entraîneur avec module début dans l'entraînement	1 équipe PRF 2 équipes U18F 1 équipe U13M 1 équipe U9Mixte	2 arbitres seniors JA T3 5 jeunes arbitres JAJ CLUBS	110 licenciés 1 élu commission arbitrage comité Accueil tournoi Altesses

DOMAINE	CONTRIBUTION ATTENDUE		RESSOURCES DU CLUB
TECHNIQUE (1) (2)	2 personnes titulaires du MODULE ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE		1 entraîneur territorial jeunes 1 entraîneur avec module accompagnateur
	+		
	1 personne inscrite en formation ou titulaire du MODULE ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE ou DEBUTER DANS L'ENTRAINEMENT ou 150 points du domaine technique		1 entraîneur avec module début dans l'entraînement
SPORTIF	1 équipe jeune même sexe (U11 à U18)		1 équipe U18F
	+		
	1 autre équipe jeune (U9 à U18) ou 100 points du domaine sportif		1 équipe U18F
JUGES ARBITRES SENIORS (4)	Détail par équipe engagée		
Equipe 1	PRF	1 juge-arbitre T3 actif	1 arbitre senior JA T3
U18 Equipe 1	U18F 1	1 juge-arbitre T3 OU 1 juge-arbitres jeune actif ou 150 points du domaine arbitrage	1 arbitre senior JA T3
U18 Equipe 2	U18F 2	1 juge-arbitre T3 OU 1 juge-arbitres jeune actif ou 150 points du domaine arbitrage	1 jeune arbitre JAJ CLUB
JUGES ARBITRES JEUNES	2 juges-arbitres jeunes actifs avec 3 arbitrages minimum		1 jeune arbitre JAJ CLUB 1 jeune arbitre JAJ CLUB
QUOTA ARBITRAGE CLUB (3)	Détail par équipe engagée		
Equipe 1	PRF	1 quota club à réaliser (xx)	
U18 Equipe 1	U18F 1	1 quota club à réaliser (xx)	
U18 Equipe 2	U18F 2	1 quota club à réaliser (xx)	

EXEMPLE 2 :

Club avec :

Domaine technique	Domaine sportif	Domaine arbitrage	Domaine associatif
1 entraîneur avec module accompagnateur 3 dirigeants : « Valoriser et promouvoir les activités » 2 Mises à disposition d'installations pour une sélection Départementale	1 équipe PRM 1 équipe U18M Les 2 sont engagées en coupe	1 arbitre senior JA T3 5 jeunes arbitres JAJ CLUBS	110 licenciés dont 12 licences handfit/loisir et 2 dirigeantes 1 élu commission arbitrage comité Accueil tournoi Altesses

DOMAINE	CONTRIBUTION ATTENDUE		RESSOURCES DU CLUB
TECHNIQUE (1) (2)	2 personnes titulaires du MODULE ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE		1 entraîneur avec module accompagnateur <i>Il manque 1 personne.</i> <i>Solution : inscrire 1 bénévole en formation pour obtenir le module cette saison</i>
	+		
	1 personne inscrite en formation ou titulaire du MODULE ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE ou DEBUTER DANS L'ENTRAINEMENT ou 150 points du domaine technique		<i>Il manque 1 personne.</i> <i>Solution : récupération de points domaine technique</i> 3 dirigeants : « Valoriser et promouvoir les activités » = 60 points 2 Mises à disposition d'installations pour une sélection Départementale = 30 points TOTAL : 90 points application coefficient 1.8 soit 162 points
SPORTIF	1 équipe jeune même sexe (U11 à U18)		1 équipe U18M
	+		
	1 autre équipe jeune (U9 à U18) ou 100 points du domaine sportif		<i>Il manque 1 équipe.</i> <i>Solution : récupération de points domaine sportif</i> 2 équipes en COUPE = 30 points <i>Il manque encore des points. Solution : récupération de points domaine associatif</i> 12 licences loisir = 5 points 2 dirigeantes = 10 points 1 élu commission arbitrage comité = 10 points Accueil tournoi Altesses = 10 points TOTAL : 65 points coefficient 1.8 soit 117 points
JUGES ARBITRES SENIORS ⁽⁴⁾	Détail par équipe engagée		
Equipe 1	PRM	1 juge-arbitre T3 actif	1 arbitre senior JA T3

U18 Equipe 1	U18M	1 juge-arbitre T3 OU 1 juge-arbitres jeune actif ou 150 points du domaine arbitrage	1 jeune arbitre JAJ CLUB
JUGES ARBITRES JEUNES	2 juges-arbitres jeunes actifs avec 3 arbitrages minimum		1 jeune arbitre JAJ CLUB 1 jeune arbitre JAJ CLUB
QUOTA ARBITRAGE CLUB ⁽³⁾	Détail par équipe engagée		
Equipe 1	PRM	1 quota club à réaliser (xx)	
U18 Equipe 1	U18M	1 quota club à réaliser (xx)	